

Le CMSQ se prononce

Hélène Deslauriers

Number 27, Spring 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18409ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Deslauriers, H. (1985). Le CMSQ se prononce. *Continuité*, (27), 48–48.

LE CMSQ SE PRONONCE

Hélène Deslauriers*

L'ARCHÉOLOGIE À QUÉBEC

En 1984, le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) s'était joint à l'Association des archéologues du Québec et à la Société historique de Québec afin de préparer un mémoire sur la situation de l'archéologie à Québec. Le document présente un bilan, identifie les acteurs en cause, décrit briè-



Fouilles derrière les annexes Mackenzie et de Guise dit Flamand à Québec.

vement les diverses formes d'engagement et traite des objectifs de la discipline archéologique, de sa place dans l'économie de la région. Les auteurs

font des recommandations visant une meilleure coordination des travaux et des responsabilités dont la formation d'une table de concertation, l'élargissement du territoire d'intérêt archéologique au-delà des limites de l'arrondissement historique ainsi que, l'engagement, par la Ville de Québec, d'un archéologue-coordonateur.

Présenté d'abord, l'été dernier, aux autorités directement intéressées, le ministère des Affaires culturelles (MAC) et la Ville de Québec, le document a ensuite été soumis à de nombreux organismes: la Communauté urbaine de Québec, les maires des villes métropolitaines, l'Office de planification et de développement du Québec, l'Hydro-Québec, les Sociétés d'histoire locale, etc. Les réponses obtenues sont encourageantes. Des représentants de la Ville de Québec, du MAC et de l'Université Laval discutent présentement de la possibilité d'échanger des services, ce dont profiterait sûrement l'archéologie à Québec. Le dossier est à suivre. ■

MUSÉE DE LA CIVILISATION

À la suite du saccage des voûtes Imbert et de la maison Pagé-Quercy (que des journalistes ont qualifié de «burlesque»), le CMSQ s'est adressé au Ministre des Affaires culturelles afin

qu'une action légale soit entreprise auprès des responsables.

Le CMSQ demande, en «réparation» de la perte de ces témoins irremplaçables, que la maison Estèbe soit conservée avec le plus grand respect possible, que les bureaux administratifs n'y soient pas aménagés et que cet édifice devienne une pièce maîtresse du Musée. ■

TOURISME ET PATRIMOINE

Les médias annonçaient avec éclat, en janvier dernier, la signature d'une entente entre les gouvernements fédéral et provincial, prêts à consentir 100 000\$ pour le développement du tourisme au Québec. Si les amateurs de ski peuvent se réjouir de la nouvelle, il n'en va pas de même pour tout le monde. L'entente fait très peu de place, en effet, à la question de la promotion du tourisme culturel et encore moins à l'attrait que peuvent exercer le patrimoine, l'histoire ou l'archéologie sur nos visiteurs éventuels. Sommes-nous conscients de l'immense intérêt que présente pour tout visiteur étranger la multitude de témoignages historiques et culturels que possède notre nation? Il semble que



Le couvent de Deschambault et une de ses dépendances. (photo: F. Varin)

nos gouvernements n'en soient pas encore convaincus. Tel est le sens de l'action du CMSQ, auprès du ministre fédéral du Tourisme, Thomas M. McMillan, et celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Jacques Brassard. Ouvrons l'oeil... et le bon! ■



PATRIMOINE INDUSTRIEL

En novembre dernier, la Commission des biens culturels du Québec faisait appel au CMSQ ainsi qu'à d'autres organismes en vue d'évaluer l'état de conservation de notre héritage industriel. Se fondant sur un document préparé par la Commission à ce sujet, le CMSQ a émis diverses opinions et recommandations lors d'un atelier de travail, tenu à Montréal en novembre dernier. Un consensus a été dégagé autour d'une série de moyens qui visent à sauve-

garder bâtiments, archives et machineries illustrant la production industrielle aussi bien qu'à sensibiliser les propriétaires, les ouvriers et le public en général. Un document de synthèse doit paraître sous peu.

*Vice-présidente exécutive du CMSQ et responsable du comité d'avis et de prise de position.